



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
BLAYE

SERVICE
JEUNESSE
Communauté de Communes de Blaye



DOSSIER D'INSCRIPTION

POINT RENCONTRE INTERCOMMUNAL JEUNESSE

CADRE RÉSERVÉ AU PRIJ

Nom **Prénom**

Année **N° de téléphone du responsable légal**

Droit à l'image **Observations**

FICHE D'INSCRIPTION

JEUNE

NOM : Prénom :
Né(e) le : / / à Dépt. (.....)
Établissement : Classe :

RESPONSABLE(S) LÉGAL(AUX)

Responsable légal 1

Nom / Prénom :
Profession :
Adresse :
.....
Commune :
Code postal :
Tél : Port. :
Email : [.....]
[.....]

Responsable légal 2

Nom / Prénom :
Profession :
Adresse :
.....
Commune :
Code postal :
Tél : Port. :
Email : [.....]
[.....]

Allocation familiale (**obligatoire**) :

- MSA - N° : CAF - N° :
 Autres (précisez l'allocation familiale) :

Je n'autorise pas la direction du PRIJ à consulter le site de la CAF par l'intermédiaire de la CDAP (Consultation du Dossier Allocataire par les Partenaires) qui permet le calcul de ma participation financière aux animations payantes du PRIJ (sorties, séjours...)

EN CAS D'URGENCE - PERSONNES À CONTACTER (HORS RESPONSABLE LÉGAL)

Nom : Tél :
Nom : Tél :

AUTORISATIONS ET ENGAGEMENT PARENTAL

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant

- **Atteste avoir pris connaissance et accepte le règlement intérieur de la structure**
Disponible en ligne sur ccb-blaye.com via l'onglet jeunesse > prij ; ou en scannant le QRCode 
- Autorise mon enfant à participer aux animations proposées par l'équipe d'animation du PRIJ
- Autorise mon enfant à venir sur le temps périscolaire, lors des temps de permanence du collège
- Atteste avoir souscrit une assurance en responsabilité civile ayant une garantie couvrant les activités périscolaires et extrascolaires de mes enfants
- M'engage à remplir et à donner au PRIJ la fiche sanitaire de liaison
Joindre une copie du carnet de vaccination à jour ou une attestation médicale du médecin traitant sous enveloppe cachetée)
- M'engage à payer 2 € pour l'inscription.

Je déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Pour toutes informations ou renseignements complémentaires que vous jugerez utile d'apporter concernant votre enfant, l'équipe du PRIJ se tient à votre disposition.

Fait à , le / /

Signature obligatoire

AUTORISATION DE CESSION DE DROIT A L'IMAGE

Nom : Prénom :

Domicile :

Déclarant* sur l'honneur exercer l'autorité parentale sur mon fils* /ma fille* :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Demeurant :

Désigné ci-après « le cédant »

Article 1 : Autorisation

Le cédant déclare autoriser l'exploitation des photographies* et/ou des vidéos* représentant son fils* / sa fille* et ayant prises durant toute la période d'inscription au Point Rencontre Intercommunal Jeunesse (PRIJ) de Blaye dans les conditions et limites ci-après énoncées.

Article 2 : Etendue et destination

Les photographies* et/ou vidéos* seront utilisées pour tout type d'usage à des fins de promotion et de communication de la CCB et du CIAS de Blaye : vidéos institutionnelles, site internet, application Intramuros, publicités, journal communautaire, journal interne, dépliants, affiches, plaquettes, agendas, guides pratiques ou à thèmes, imprimés, supports de presse (liste non exhaustive).

La cession est consentie pour une exploitation dans le monde entier.

Article 3 : Exploitation et utilisation de l'image

Les images sont cédées pour tout type d'exploitation, notamment à des fins de représentation et de reproduction sur quelque support que ce soit (imprimé, électronique, internet ou autre).

L'utilisation de l'image des enfants par la CCB et du CIAS de Blaye se fera dans des conditions normalement prévisibles, telles notamment qu'elles ne portent pas atteinte à la dignité des enfants représentés.

Article 4 : Durée de la cession

La cession est effective pour une durée illimitée.

Article 5 : Rémunération

La cession est faite à titre gracieux. Quel que soit l'utilisation, le genre ou l'importance de la diffusion, il n'y aura pas de contrepartie financière à l'autorisation de reproduction, de représentation photographique et vidéo.

Article 6 : Droits applicables et juridiction

Toute contestation relative à l'interprétation et/ou l'exécution des dispositions de la présente autorisation sera exclusivement portée devant les tribunaux compétents statuant en droit français.

A Le

Le cédant

Mentions légales RGPD (règlement général de protection des données) : les photographies et vidéos réalisées sont destinées à une diffusion uniquement sur les supports papier et web de promotion de la Communauté de Communes de Blaye ou de son Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Le responsable du traitement est : Monsieur le Président de la Communauté de Communes de Blaye et de son CIAS

Les personnes photographiées et filmées disposent d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition à l'utilisation des images en contactant le Délégué à la protection des données désigné par la Communauté de Communes de Blaye et son CIAS : Gironde numérique - rgpd@girondenumerique.fr - 05.35.54.08.84

* Rayer la mention inutile.

SERVICE 
JEUNESSE
Communauté de Communes de Blaye

Point Rencontre Intercommunal Jeunesse

Rue du docteur Boutin 33390 Blaye
Tel : 05 57 42 95 45 – Fax : 05 57 42 34 84
Email : contact@prij-blaye.com